



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La Commission scolaire de Sorel-Tracy se désole du décès
de son président, M. Denis Rajotte**

Sorel-Tracy, le 22 septembre 2019 – C’est avec beaucoup de chagrin que la Commission scolaire de Sorel-Tracy a appris ce matin le décès de son président, M. Denis Rajotte, survenu au cours des dernières heures. Les membres du Conseil des commissaires, de même que l’ensemble du personnel de la Commission scolaire, tiennent à exprimer toutes leurs condoléances aux proches de monsieur Rajotte, qui était hospitalisé depuis juillet dernier.

Il importe de souligner que monsieur Rajotte a été élu pour la première fois à titre de commissaire d’école le 9 juin 1980. Il a été nommé président de la Commission scolaire de Sorel le 3 décembre 1990, pour ensuite devenir président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy au moment de la fusion des commissions scolaires de Sorel et de Tracy en 1998, une charge qu’il a occupée jusqu’au moment de sa démission, le mardi 17 septembre dernier.

Ceux et celles qui ont été appelés à côtoyer monsieur Rajotte savent à quel point il avait à cœur la réussite des élèves du territoire de la Commission scolaire de Sorel-Tracy. Son engagement et son dévouement envers les jeunes, le secteur de l’éducation et la grande région de Sorel-Tracy ont fait sa renommée et c’est avec grande tristesse que nous devons aujourd’hui lui dire au revoir.

Source : Christine Marchand, directrice
Services du secrétariat général et des communications
Commission scolaire de Sorel-Tracy